

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-494676

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 12560	Société : RAM	12260	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : MOUANTASSIR YASSINE			
Date de naissance : 29/03/1986			
Adresse : 245 NASSIY RESIDENCE DES CHAMPS 3 TLMC N°5			
Tél. : 06 679 32448 Total des frais engagés : 506,20			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation : 20/12/2021	
Nom et prénom du malade : MOUSTAFA BEN SALAH	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Braedik	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **20-12-2021**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2017/2/22			2500	INP : Doc 05225834 Date 2017/02/22 Ang Bd Al Qods 10 Imm BC 3ème étage Tél 05225834

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SUN SQUARE ALMAZ SARL <u>Dr. Amranl Walid</u> <u>Docteur en Pharmacie</u> <u>Mag N°218, Sun Square Almaz, Quartier Almaz,</u> <u>Rocade Sud-Ouest - Casablanca</u> <u>N° : 52600218 - Pétence : 32966029</u> <u>ICE : 00110736000072 - CNSS : 4298331</u>	2022/02/22	256,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

ES	LIEMI AHI
achet et signature du Médecin	
testant le Document des Actes	
NP : <i>Document</i>	<i>Signature</i>
Ang. Rd Al G. Imm R. Lemli Tel 0522 58 34 15	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Salma LIEMLAHI

Spécialiste des maladies Nouveau Né,
Nourrissons et Enfants.



الدكتورة سلمى اليملاحي

اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع

Asthme – Allergologie

- Diplômée de l'Université de Grenade - Espagne
- Ancienne attachée au CHU de Grenade - Espagne
- Ex-chef de service de pédiatrie à l'Hôpital Hassani à Casablanca

الربو - الحساسية

- خريجة جامعة غرناطة - إسبانيا

- ملحقة سابقة بالمستشفى الجامعي بغرناطة - إسبانيا

- رئيسة سابقة لقسم الأطفال بمستشفى الحسني
بالدار البيضاء

Casablanca, le : 20 DEC. 2022 الدار البيضاء، في :

Docteur Salma LIEMLAHI
 $66,10 \times 2 = 132,20$

1- Sodex 2 kg livelup
 On Achav Enfant 17,5 kg $\times 2$

30,00 30,00 + 0,7

2- Biocodex 500 ml
 1ce x 0,7 → 0,7

94,00
 3- Slement stop Qcu

256,20 1pl x ce h

S.V. **S.V.** **S.V.**

www.biocodex.ma
 P.P.C 94,00 DH
 En cas d'

400 Bd. Al Qods et Bd. Aboubakar Al kadiri, Imm. BC, 3 ème étage, N°31
 Sidi Maarouf-Casablanca (en face du rond point Al Moustakbal)

Docteur Salma LIEMLAHI
 PEDIATRE
 400 Bd. Al Qods et Bd. Aboubakar Al kadiri, Imm. BC, 3 ème Etage N° 3^e, Sidi Maarouf
 Casablanca
 Tel: +212 52 31 10 22 06 16 26

(Sur rendez-vous)

0522583410 – drliemlahiepediatre@gmail.com

Angle Bd. Al Qods et Bd. Aboubakar Al kadiri, Imm. BC, 3 ème étage, N°31
 Sidi Maarouf-Casablanca (en face du rond point Al Moustakbal)